

POLITIQUE de la *famille* et des *aînés* 2015/2020

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges





TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE _____	5
MOT DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE RESPONSABLE DU DOSSIER _____	7
POURQUOI UNE POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS _____	9
DÉFINITIONS _____	10
UNE DÉMARCHE APPROFONDIE _____	11
PORTRAIT DE NOTRE MUNICIPALITÉ _____	12
<i>Mission et valeurs de la municipalité</i> _____	15
<i>Données démographiques</i> _____	16
<i>Enjeux socioéconomiques</i> _____	19
AXES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS _____	21
<i>Sécurité et transport</i> _____	23
<i>Loisirs, sports et culture</i> _____	24
<i>Vie communautaire</i> _____	25
<i>Habitation et milieu de vie</i> _____	26
<i>Vitalité économique</i> _____	27
<i>Information et communication</i> _____	28
REMERCIEMENTS _____	29
ANNEXE _____	30
<i>Ensemble des mesures présentées lors du Forum citoyen</i>	





MOT DE LA MAIRESSE

En 2009, j'ai participé à la mise sur pied de la première politique familiale de notre municipalité, car j'étais convaincue qu'ensemble, nous pouvions rendre notre milieu de vie encore mieux adapté aux besoins des citoyens. Cette conviction n'a pas faibli, c'est même la raison profonde qui m'a ensuite poussée à devenir mairesse.

Notre communauté se transforme. Alors que la population de la plupart des autres municipalités de la MRC tend à se stabiliser, voire à décliner, celle de Saint-Ferréol-les-Neiges augmente. Ainsi, le nombre de familles avec enfants a progressé de 10 % entre 2006 et 2011. Et si la tendance se maintient pour les prochaines années, la population scolaire à l'école Cap-des-Neiges I augmentera de 29 % d'ici 2017!

Autre particularité: 87,3 % de nos aînés vivent dans une maison individuelle, contre 69,7 % pour l'ensemble de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Et de plus en plus de retraités choisissent de vivre ici à temps plein pour profiter de la nature, de l'espace et l'air pur. Les choix que nous faisons aujourd'hui doivent tenir compte de cette évolution et des exigences inhérentes à la croissance de notre population.

La Politique de la famille et des aînés 2015-2020 est une démarche citoyenne à laquelle notre communauté a été invitée à participer à plusieurs occasions: sondage, groupes de discussion, forum citoyen. Ces consultations ont donné naissance à un plan d'action visant à assurer le bien-être durable de tous ceux qui habitent ce coin de paradis: familles, aînés, personnes seules ou avec des besoins particuliers...

Déjà lors du forum citoyen, une vingtaine de personnes ont manifesté le désir de participer à la mise en œuvre de la Politique. Mon souhait est que la Politique de la famille et des aînés mobilise notre communauté et incite chacun d'entre nous à contribuer, à sa façon, au développement harmonieux de ce milieu de vie unique qu'est Saint-Ferréol-les-Neiges.

Parise Cormier
Mairesse





MOT DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Responsable du dossier

La famille, c'est le cœur de ma vie. Il y a bien sûr mon conjoint, nos trois filles et nos petits-enfants, source de bonheur infini. Mais ça ne s'arrête pas là. Ma famille est plus vaste que ça. C'est aussi mes amis, mes voisins et la communauté fantastique dans laquelle je vis.

J'ai d'abord choisi de m'installer à Saint-Ferréol pour la qualité de vie que m'offrait cette municipalité. Puis, j'ai eu envie de lui offrir quelque chose, moi aussi. Mon temps, mon énergie, mes idées. La Politique de la famille et des aînés est un projet dans lequel j'ai tout de suite eu envie de m'engager. À ce propos, les questions suivantes m'interpellent particulièrement :

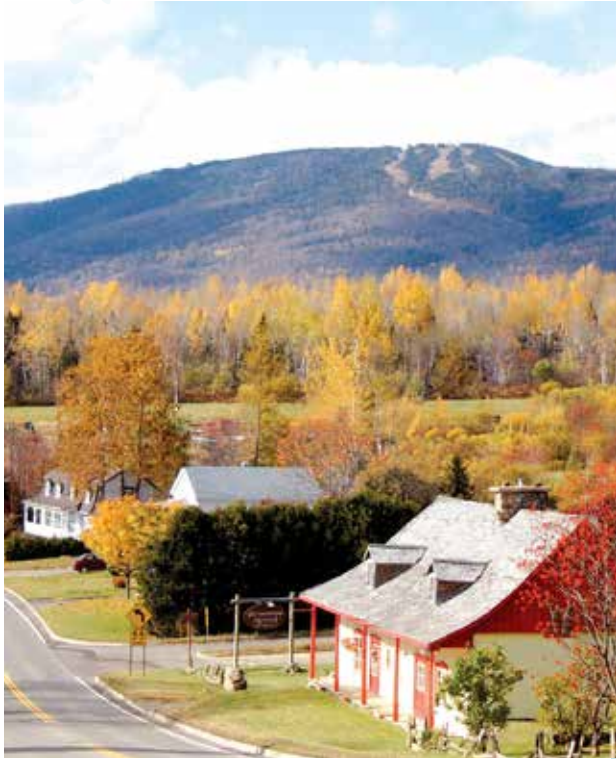
- Mettre en place des réseaux d'entraide et de socialisation entre les familles et les aînés.
- Rendre les services municipaux accessibles et adaptés aux besoins de toute notre communauté.
- Favoriser la rétention des familles et des aînés dans notre milieu de vie.
- Faire en sorte que les actions du conseil municipal reflètent une réelle préoccupation pour les familles et les aînés.

Le document que vous avez sous les yeux est le fruit d'un travail étoffé, qui a donné la parole à tous les citoyens qui souhaitent s'exprimer. Ces échanges passionnants m'ont souvent beaucoup touchée. J'étais une Ferréolaise d'adoption, j'en suis devenue une de cœur. Et mon plus grand souhait est que notre communauté s'épanouisse à son plein potentiel, pour le mieux-être des familles, des aînés et de tous les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges. C'est l'objectif que j'ai gardé en tête pendant l'élaboration de la présente politique.

Et maintenant, à l'action!

Louise Thouin

Conseillère municipale et responsable du dossier familles et aînés



POURQUOI UNE POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ?

En développant cette politique, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges affirme son engagement à offrir un milieu de vie accueillant et stimulant, qui favorise l'épanouissement et le bien-être des familles et des aînés.

Objectifs généraux

Développer une pensée et un agir « famille et aînés » dans toutes les prises de décision de la municipalité.

Contribuer à la rétention des familles et des aînés, et favoriser l'établissement de nouveaux résidents.

Fournir à l'administration municipale et à ses partenaires des orientations afin de penser et d'agir en fonction des familles et des aînés, de façon à créer un milieu de vie favorable à leur épanouissement tout en tenant compte de leurs réalités, leurs besoins et leurs particularités.

Soutenir le vieillissement actif et les rapprochements intergénérationnels, et favoriser l'inclusion sociale.

Accroître le soutien collectif et encourager les initiatives citoyennes à l'égard des familles et des aînés.

Favoriser la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les familles et les aînés.

Accroître le sentiment d'appartenance des familles et des aînés envers leur municipalité.



DÉFINITIONS

Famille

La famille constitue la cellule de base de la société. Elle est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation et permet le partage des valeurs, favorise le développement intégral, le soutien affectif et l'entraide mutuelle de ses membres. La famille accompagne la relation parent/enfant à toutes les étapes de la vie.

Aîné

À 65 ans, un individu peut être à la fois grand-parent, retraité, autonome, bénévole, salarié... Son âge est avant tout un point de repère lui conférant un statut supplémentaire: celui d'aîné. Pour la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, il est avant tout un être à part entière qui contribue de façon importante à l'enrichissement de sa communauté en permettant, notamment, la transmission de connaissances entre les générations.



UNE DÉMARCHE APPROFONDIE

En 2008, dans un souci de mieux répondre aux besoins de la communauté, Saint-Ferréol-les-Neiges s'est dotée d'une Politique de la famille. Un sondage et des groupes de discussion ont mené au développement d'un plan d'action de 3 ans (2009-2012). À ce jour, environ 65 % des mesures présentées dans ce plan ont été réalisées.

En 2013, la municipalité a souhaité mettre à jour cette politique en y ajoutant un volet important: les aînés. Voici les principales étapes qui ont mené à la politique combinée (famille et aînés) présentée dans les pages qui suivent :

- ✓ Sondage auprès de la population par questionnaire envoyé à tous les contribuables, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire, avec enveloppe de retour préaffranchie (automne 2013, taux de réponse: 150 répondants)
- ✓ Mise sur pied d'un comité de pilotage (hiver 2014)
- ✓ Groupes de discussion (printemps 2014, cinq groupes et une cinquantaine de participants)
- ✓ Forum citoyen, invitation envoyée par la poste dans tous les foyers de la municipalité (octobre 2014, taux de participation: 70 participants)
- ✓ Rencontre des employés municipaux (automne 2014, 10 participants)
- ✓ Approbation de la Politique par le Conseil municipal (février 2015)
- ✓ Formation d'un comité de vigilance pour la mise en œuvre de la PFA (février 2015)
- ✓ Lancement officiel de la Politique lors de la Semaine de la famille (mai 2015)

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

La Politique de la famille et des aînés 2015-2020 s'inscrit dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés). Le ministère de la Famille du Québec a versé une subvention de 8 660 \$ à notre municipalité pour soutenir les travaux de recherche, de consultation et de réflexion qui ont permis d'élaborer la Politique de Saint-Ferréol-les-Neiges.



Pour plus d'information sur le programme de soutien à la démarche MADA: <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aînés/mada/Pages/index.aspx>



PORTRAIT DE NOTRE MUNICIPALITÉ



MISSION, VISION ET VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ

La Politique de la famille et des aînés s'intègre parfaitement dans la mission, la vision et les valeurs de Saint-Ferréol-les-Neiges, telles qu'adoptées le 10 janvier 2011 par le Conseil municipal.

Mission

Nous, les élus et les employés de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, avons comme mission de préserver la qualité de vie de nos citoyens. Pour ce faire, nous nous engageons à maintenir l'excellence de nos services municipaux, à protéger le caractère champêtre et naturel de notre milieu de vie et à gérer l'organisation municipale de manière responsable, efficace et efficiente.

Vision 2020

Une municipalité orientée vers la famille et reconnue pour la qualité de ses services, l'innovation et la performance de son organisation, la beauté de son environnement champêtre et ses attraits pour les villégiateurs.

Valeurs

Notre engagement repose sur les **cinq valeurs** suivantes :

l'écoute l'excellence
le leadership le travail en équipe
le respect

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Alors que la population de la plupart des autres municipalités de la MRC tend à se stabiliser, voire à décliner, celle de Saint-Ferréol-les-Neiges augmente. **De 1 760 habitants en 1981, on prévoit qu'elle grimpera à 3 705 en 2024.** Cette croissance est particulièrement localisée dans le secteur du Faubourg, pour la proximité du Mont-Sainte-Anne. À l'origine, il s'agissait d'un secteur de villégiature, mais les gens l'occupent de plus en plus de façon permanente.¹

3 160

POPULATION TOTALE
de Saint-Ferréol-les-Neiges
(décembre 2013)²

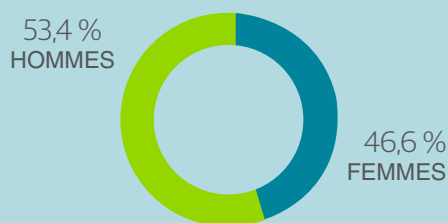
510

NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES
DE 65 ANS ET PLUS³

17,2%

PROPORTION D'AÎNÉS PAR RAPPORT
À LA POPULATION TOTALE
(similaire à la moyenne de la MRC)⁴

Composition de ce groupe d'âge

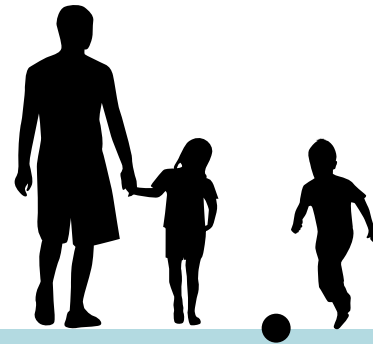


2 FOIS PLUS

Chez les 75 ANS ET PLUS, LES FEMMES
QUI VIVENT SEULES sont DEUX FOIS
PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES.⁵



1. Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), *MRC de la Côte de Beaupré, Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés: constats et perspectives*, 2014.
2. Décret de population 2014, ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire.
3. Statistique Canada, recensement de 2011, Produit n° 98-312-xcb2011006, tiré de : Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), *MRC de la Côte de Beaupré, Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés: constats et perspectives*, 2014.
4. Ibid
5. Ibid



87,3 %

DES AÎNÉS VIVENT DANS
UNE MAISON INDIVIDUELLE,
à Saint-Ferréol-les-Neiges, (contre 69,7 %
pour l'ensemble de la MRC de la
Côte-de-Beaupré).⁶

Le groupe des 45 à 64 ans

est le plus nombreux à Saint-Ferréol-les-Neiges: il représente 37 % de notre communauté (contre 32,3 % pour l'ensemble de la MRC de la Côte-de-Beaupré).⁷ Dans les 10 prochaines années, plusieurs de ces personnes prendront leur retraite et souhaiteront des services adaptés à leurs besoins changeants.

NOTRE MUNICIPALITÉ PRÉSENTE UN PORTRAIT QUE L'ON POURRAIT QUALIFIER DE MIXTE EN CE QUI CONCERNE LES INDICES⁸ de défavorisation sociale et matérielle. En effet, certains secteurs de Saint-Ferréol-les-Neiges présentent un niveau de défavorisation sociale et matérielle faible, tandis que dans d'autres, il y a un fort taux de défavorisation matérielle combiné à une défavorisation sociale intermédiaire.

10 %

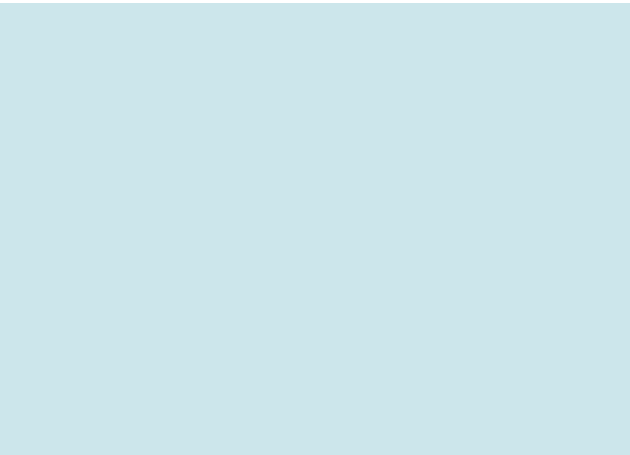
C'EST LA PROGRESSION DU NOMBRE DE FAMILLES AVEC ENFANTS entre 2006 et 2011. Et si la tendance se maintient pour les prochaines années, la population scolaire primaire à l'école Caps-des-Neiges 1 augmentera de 29 % d'ici 2017.⁹

6. Ibid

7. Ibid

8. L'indice de défavorisation matérielle combine trois indicateurs: la proportion de personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires, le rapport emploi-population et le revenu des personnes. L'indice de défavorisation sociale combine: la proportion de personnes vivant seules, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, et la proportion de familles monoparentales. Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), *MRC de la Côte de Beaupré, Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés: constats et perspectives*, 2014

9. Commission scolaire des Première Seigneuries, *Projection globale de la population scolaire de 2012-2013 à 2016-2017*, février 2012



ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES

Saint-Ferréol-les-Neiges présente certaines caractéristiques qu'on retrouve globalement pour la MRC de la Côte-de-Beaupré: **un espace à la frontière entre la ruralité et l'urbanité**, alliant lieux de villégiature, zones de type « banlieue » et territoires agricoles.

Avec un taux de croissance démographique moyen de 4 % par année, Saint-Ferréol-les-Neiges est **une communauté en pleine expansion**. Comme mentionné dans la section précédente, le nombre de familles avec enfants ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus sont en forte croissance.

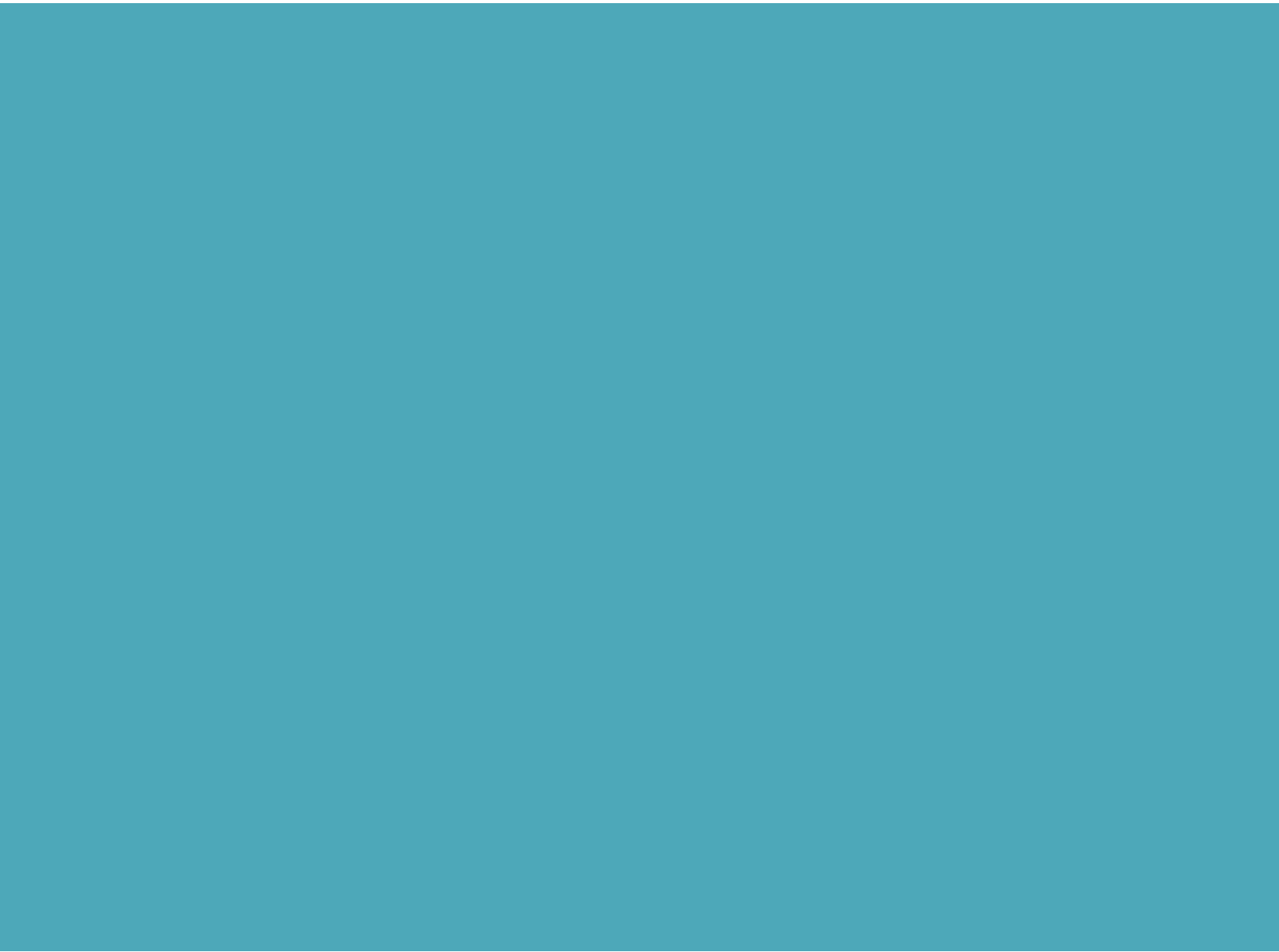
En ce qui concerne les aînés, dans l'ensemble de la MRC, il y a plus de femmes que d'hommes et cette tendance augmente avec le vieillissement... sauf à Saint-Ferréol-les-Neiges, où la proportion d'hommes est plus importante et le demeure même chez les 75 ans et plus.

Toujours en regard de la clientèle des 65 ans et plus, les recherches ont démontré que **« les gens vivant seul sont plus à risque de connaître de la défavorisation sociale. »**¹⁰ Or, à Saint-Ferréol-les-Neiges, parmi les femmes âgées de 75 ans et plus, une sur trois vit seule, le plus souvent dans une résidence unifamiliale avec les exigences inhérentes à ce type d'habitation.

L'augmentation de la population entraîne une **augmentation des besoins de services de loisirs, culture et autres, ainsi que des services de proximité** (épicerie, garage, restaurant, pharmacie, etc.). Pour garder les familles et les aînés dans notre municipalité, il faut mettre en place les conditions favorables à la revitalisation économique et sociale du cœur du village.

La communauté de Saint-Ferréol-les-Neiges grandit et se complexifie en termes de clientèles et de besoins. Cette communauté présente des écarts en termes de revenus moyens de ses citoyens, des capacités de payer de ces derniers, ainsi que de leurs besoins et intérêts. **Mais les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges partagent un même amour de la nature.**

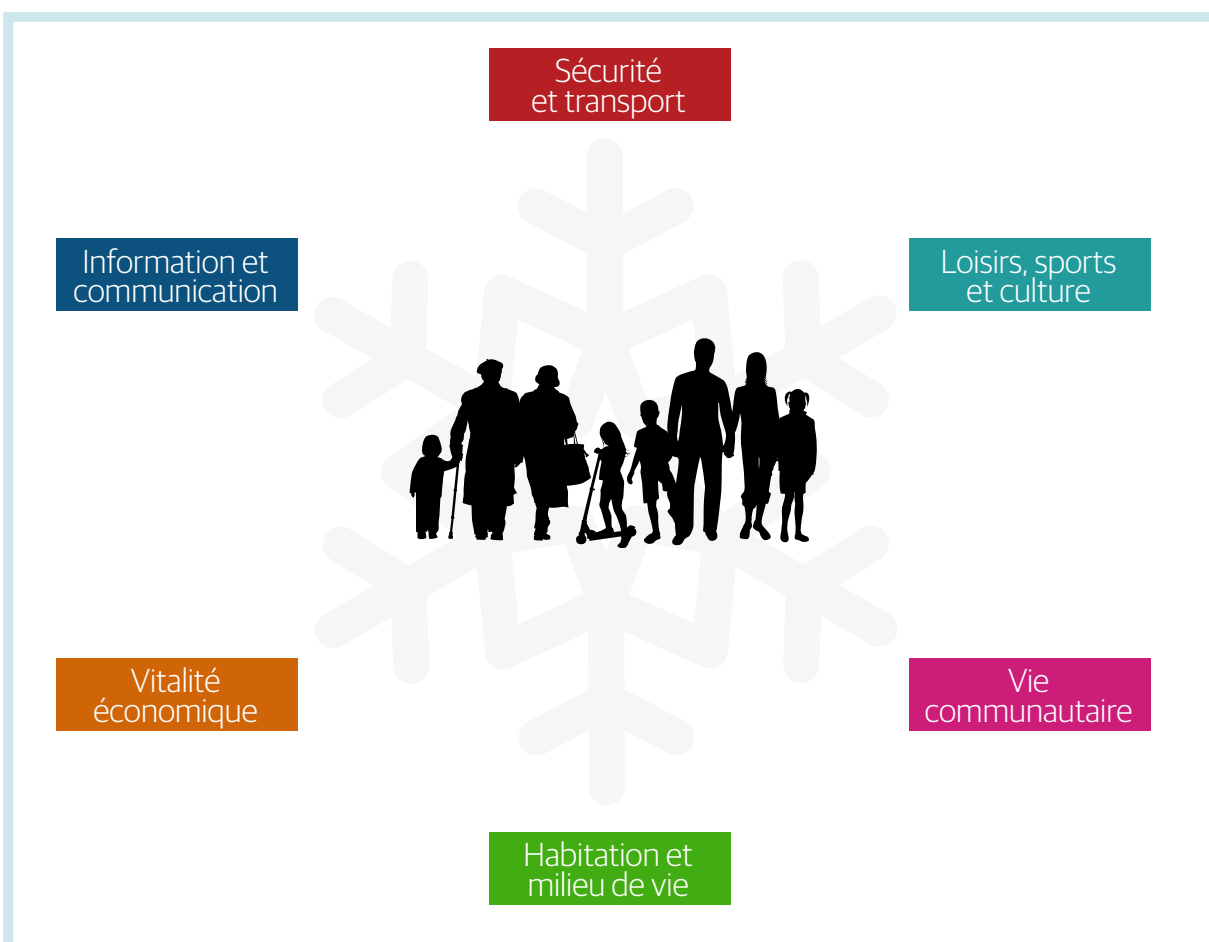
10. Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), *MRC de la Côte de Beaupré, Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés: constats et perspectives*, 2014.



AXES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

SIX AXES D'INTERVENTION

La Politique comprend six axes d'intervention interreliés :



La Politique de la famille et des aînés fait l'objet d'un plan d'action détaillé, incluant les responsabilités, les ressources humaines et matérielles dédiées, ainsi qu'un budget et un échéancier sur cinq ans. Ce plan détaillé est disponible sur demande.

Sécurité et transport

BUTS	MESURES	IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS
Améliorer la sécurité routière dans la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Multiplier les contacts avec la Sûreté du Québec pour resserrer les mesures de contrôle et faire respecter les limites de vitesse partout. ▲ Installer des traverses piétonnes dans les zones sensibles (par exemple : près de l'école, devant le Marché Mont-Sainte-Anne au Faubourg, près de l'épicerie Dany Drouin au village). ▲ Améliorer la signalisation et l'aménagement des voies de circulation pour limiter la vitesse (ex. : radar indiquant « Votre vitesse », brigadiers statiques, panneaux clignotants pendant les heures d'école, dos d'âne, accessoires, etc.). ▲ Créer des aménagements routiers sécuritaires et accessibles pour piétons et cyclistes (trottoirs, piste multifonctionnelle plus large d'un côté de l'avenue Royale, signalisation, etc.) et multiplier les contacts avec le ministère des Transports en ce sens. 	<p><i>Meilleure mobilité</i></p> <p><i>Accessibilité accrue aux services</i></p> <p><i>Favoriser les saines habitudes de vie et le vieillissement actif</i></p> <p><i>Plus grande autonomie des familles et des aînés</i></p> <p><i>Rétention de la population</i></p> <p><i>Meilleurs liens entre les gens, développement du sentiment d'appartenance, possibilité accrue de découvrir les autres secteurs de la municipalité</i></p>
Favoriser les déplacements actifs	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Relier les quartiers entre eux par des pistes multifonctionnelles, d'un bout à l'autre de la municipalité. 	
Faciliter les déplacements à l'intérieur de la municipalité et vers l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Travailler avec PluMobile pour améliorer la fréquence et la rapidité du service. ▲ Informer davantage les familles et les aînés quant à l'offre de transport collectif et mieux connaître leurs besoins. 	<p><i>Diminution de l'isolement</i></p>
Augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Améliorer l'éclairage dans les secteurs ciblés (zones résidentielles plus denses, endroits où il y a plus de circulation, près des parcs, etc.) grâce à des technologies de qualité respectant le ciel étoilé. 	

Loisirs, sports et culture

BUTS	MESURES	IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS
Optimiser l'utilisation, adapter ou bonifier les espaces et infrastructures actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Maximiser l'utilisation des installations actuelles : utiliser le gymnase pour organiser des activités sociales, poursuivre l'installation de bancs, de tables de pique-nique et de poubelles dans les parcs de la municipalité, ainsi que l'aménagement de zones d'ombre, etc. ▲ Installer un bâtiment de services aux abords du lac du Faubourg. 	<p><i>Répondre à l'évolution des besoins des familles et des aînés en matière de loisirs, sports et culture</i></p> <p><i>Augmenter la vie sociale et diminuer l'isolement</i></p>
Améliorer l'offre de services en loisirs, sports et culture	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Poursuivre les efforts de partenariats avec le Mont-Sainte-Anne. ▲ Mettre en place des activités spécifiques pour les aînés (ex. : tai-chi, qi gong, Vie active, gymnastique douce, pilates, club de marche, théâtre, club de lecture, danse, etc.). 	<p><i>Favoriser les saines habitudes de vie et le vieillissement actif</i></p> <p><i>Développer le sentiment de fierté et d'appartenance</i></p>
Développer de nouvelles infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Se doter – avec les autres milieux de l'est de la Côte-de-Beaupré – d'une piscine intérieure. ▲ Agrandir la bibliothèque (espace suffisant pour présenter notre collection actuelle selon les normes du Réseau des bibliothèques du Québec et pour avoir une section ados, entre autres). ▲ Développer un espace commun extérieur (grand parc servant de lieu de rencontre et de rassemblement, pique-niques familiaux, BBQ, spectacles extérieurs, terrain de soccer,...) 	<p><i>Stimuler l'implication citoyenne</i></p> <p><i>Permettre aux familles et aînés de pratiquer des activités sans avoir à se déplacer à l'extérieur</i></p> <p><i>Faire rayonner la municipalité et attirer les visiteurs</i></p>

Vie communautaire

BUTS	MESURES	IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS
S'assurer que l'offre de services aux familles répond à l'augmentation actuelle et projetée de la fréquentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Multiplier les contacts avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour que tous les jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges aient accès à une place à l'école Caps-des-Neiges I. 	<p><i>Répondre à l'évolution des besoins des familles et des aînés en matière de vie communautaire</i></p>
Adapter les infrastructures existantes et en développer de nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre sur pied un centre multifonctionnel (lieu de rencontre, d'échange, de conférences, d'expositions, d'apprentissage, d'intervention, de mise en commun des ressources, etc.). ▲ Rendre les installations publiques facilement accessibles à tous (personnes à mobilité réduite, poussettes, etc.). ▲ Réfléchir à l'utilisation potentielle de l'église et du presbytère (propriétés de la municipalité), ce qui s'inscrit dans un projet de revitalisation du village. 	<p><i>Assurer la pérennité et le dynamisme des organismes communautaires</i></p> <p><i>Augmentation de la vie sociale et diminution de l'isolement</i></p> <p><i>Favoriser les saines habitudes de vie et le vieillissement actif</i></p>
Favoriser la mise en place de réseaux de solidarité et d'entraide	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre en place des conditions facilitant le développement d'une coopérative de services (entretien ménager, menus travaux, déneigement de galeries, tonte de gazon, déplacement ou accompagnement, etc.). 	<p><i>Développer le sentiment de fierté et d'appartenance</i></p> <p><i>Stimuler l'implication citoyenne</i></p>
Soutenir les organismes communautaires dans la poursuite de leur mission	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Faire la promotion des services offerts. 	<p><i>Contre l'exode et attirer de nouveaux résidents (lié notamment au manque de places en garderie et à l'école)</i></p>
Favoriser le développement des liens intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Faciliter le développement d'activités entre les organismes, les jeunes et les familles (ex.: Cercle des fermières). 	

Habitation et milieu de vie

BUTS	MESURES	IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS
Offrir des habitations adaptées aux besoins et aux réalités des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre sur pied un programme d'exemption/ réduction de taxes (ex. : accès à la propriété, rénovation, mesures pour les aînés, etc.). 	<p><i>Prévenir l'exode des familles et des aînés</i></p> <p><i>Attirer de nouveaux résidents et des visiteurs</i></p>
Soutenir les aînés qui souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur maison	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Connaître les personnes âgées seules et vulnérables (où elles habitent, quels sont leurs besoins et leur réseau de soutien, etc.) ▲ Promouvoir et soutenir le développement de services de maintien à domicile. 	<p><i>Briser l'isolement</i></p> <p><i>Favoriser le sentiment d'appartenance, et l'implication sociale</i></p>
Encourager les comportements bénéfiques pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Poursuivre l'octroi de subventions aux familles qui utilisent des couches de coton. 	<p><i>Contribuer à la santé et au bien-être des familles et des aînés</i></p>
Améliorer l'accès à la nature environnante	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Maintenir et développer des sentiers de marche quatre saisons accessibles et sécuritaires pour les familles et les aînés. 	<p><i>Conscientiser quant à la richesse exceptionnelle de notre milieu de vie et la responsabilité individuelle pour sa préservation</i></p> <p><i>Augmenter l'attrait de tous les secteurs de la municipalité</i></p> <p><i>Développement du sentiment d'appartenance et de fierté</i></p>

Vitalité économique

BUTS	MESURES	IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS
<p>Promouvoir et soutenir le développement économique dans notre communauté</p> <p><i>Commerces</i> <i>Services</i> <i>Entreprises agricoles</i> <i>Entreprises récréotouristiques</i> <i>Industries légères</i> <i>Travailleurs autonomes</i> <i>Coopératives de services</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ↗ Prendre des mesures pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises (ex. : programme d'exemption de taxes). ↗ Profiter de l'accompagnement et des subventions offerts par les différents programmes gouvernementaux pour revitaliser le cœur du village. ↗ Promouvoir et contribuer à développer les atouts de Saint-Ferréol-les-Neiges en matière de qualité de vie et de plein air (ex. : montagne, ski de fond, Centre national d'entraînement Pierre Harvey, équitation, camping, etc.). ↗ Promouvoir l'achat local, favoriser le développement de points de vente locaux et soutenir la mise sur pied d'un marché public. 	<p><i>Améliorer l'offre de services de proximité aux familles et aux aînés</i></p> <p><i>Prévenir l'exode des familles et des aînés et attirer de nouveaux résidents</i></p> <p><i>Attirer de nouveaux investisseurs/ entrepreneurs</i></p> <p><i>Diversifier les sources de revenus de la municipalité</i></p> <p><i>Augmenter l'offre d'emplois locaux</i></p> <p><i>Accroître le sentiment d'appartenance et de fierté pour notre communauté</i></p>

Information et communication

BUTS	MESURES	IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS
<p>Assurer l'accès à Internet haute vitesse partout dans la municipalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Être à l'affût des opportunités offertes par les fournisseurs pour faire en sorte qu'un accès Internet haute vitesse de qualité, fiable et à prix raisonnable soit offert sur l'ensemble du territoire de la municipalité. 	<p><i>Assurer l'accès à l'information pour toutes les familles et tous les aînés</i></p>
<p>Structurer et ordonner les communications de la Municipalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Bâtit un plan de communication pour accroître les outils et occasions de communication, choisir les meilleurs outils et les moyens de diffusion les plus efficaces en fonction de nos besoins. 	<p><i>Maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières (\$)</i></p>
<p>Informier efficacement les familles et les aînés</p> <p>Activités offertes par la Municipalité et ses partenaires</p> <p>Avancement des travaux et réunions du Conseil, des comités de travail, des différents projets municipaux, etc.</p> <p>Commerces, organismes et associations présents dans notre communauté</p> <p>Initiatives des gouvernements et de la MRC concernant la vie municipale</p> <p>Projets, réussites, exploits sportifs ou culturels, etc., des membres de notre communauté</p> <p>Nouvelles, annonces, invitations, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Refaire le site web de la municipalité pour le rendre complet, convivial, ergonomique, efficace (ex.: inscriptions en ligne) et facile à actualiser. 	<p><i>Développer une identité forte, rassembleuse et source de fierté</i></p> <p><i>Attirer des visiteurs et des nouveaux résidents</i></p> <p><i>Favoriser l'implication citoyenne</i></p> <p><i>Faciliter les échanges et les liens entre les différents acteurs de la communauté</i></p>
<p>Mettre en valeur les atouts de Saint-Ferréol-les-Neiges et faire rayonner la municipalité</p> <p>Centre national d'entraînement Pierre Harvey</p> <p>Piste multifonctionnelle</p> <p>Sentier Mestachibo</p> <p>Lac du Faubourg</p> <p>Rivières Sainte-Anne et Jean-Larose</p> <p>Sentiers de raquette</p> <p>Sentiers de ski de fond</p> <p>Équitation</p> <p>Sentiers de motoneige</p> <p>Produits du terroir</p> <p>Etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Promouvoir les atouts de Saint-Ferréol-les-Neiges sur le site Internet de la municipalité. 	<p><i>Dynamiser notre milieu de vie</i></p>

REMERCIEMENTS

Bâtir une politique de la famille et des aînés adaptée, rassembleuse et porteuse de résultats est un exercice de longue haleine qui nécessite la participation de nombreuses personnes. Leur engagement, leur disponibilité et leur rigueur méritent d'être soulignés: merci de contribuer à l'amélioration continue d'un milieu de vie exceptionnel!

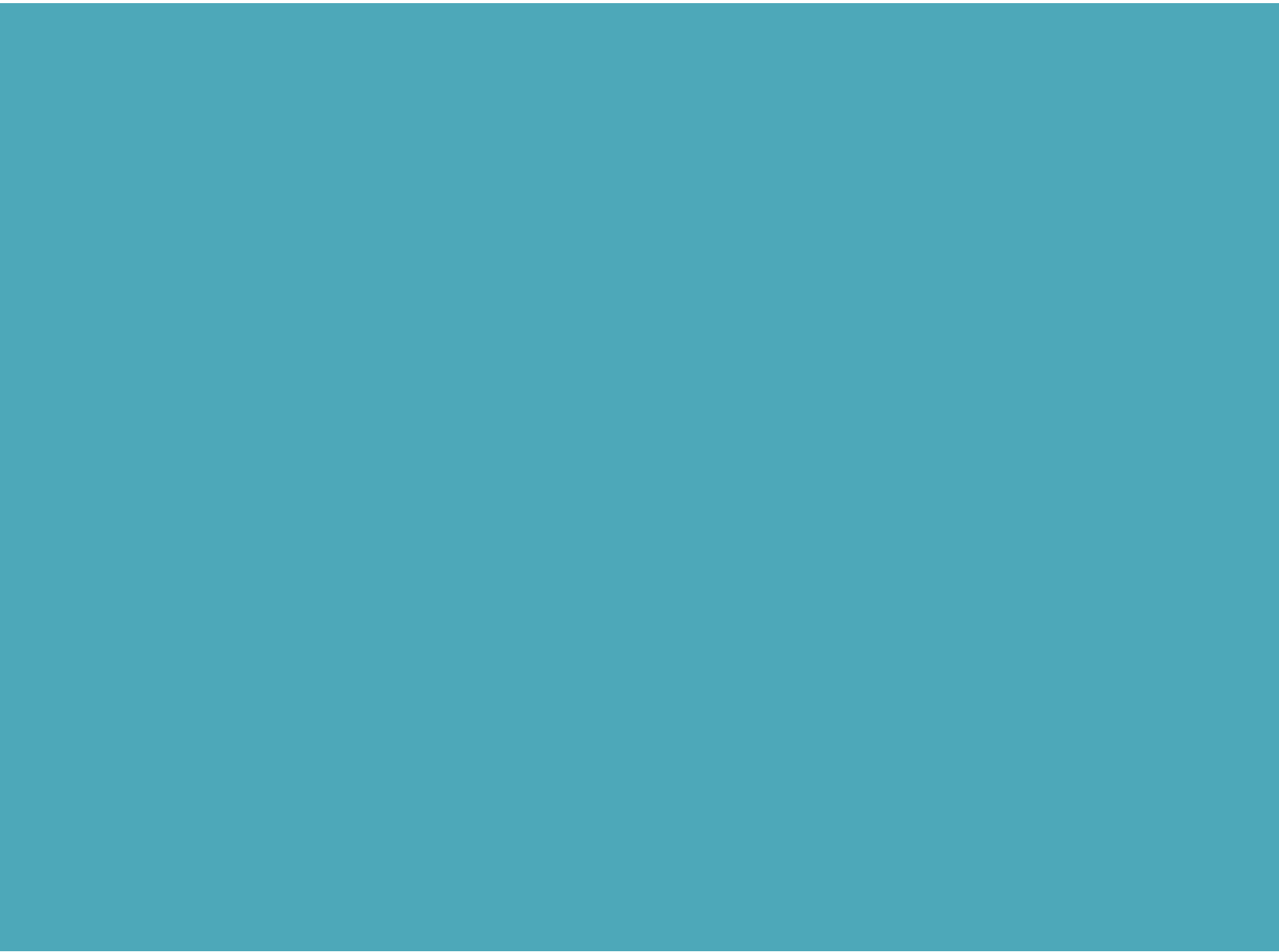
Merci aux parents, retraités, aînés, jeunes, membres des organismes et autres intervenants qui ont participé aux consultations. Votre apport a permis de rendre cette politique encore mieux adaptée aux réalités de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Merci aux membres du personnel de la municipalité qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de cette démarche, en particulier monsieur Martin Pouliot pour sa grande implication.

Merci aux membres du Comité de pilotage qui ont assisté à plusieurs rencontres, nourri les échanges, lu et commenté les documents, et recueilli de nombreuses réactions dans leurs milieux respectifs: Ronald Asselin ; Louis Desjardins (Mont-Sainte-Anne) ; Martin Larichelière, Nynon Lessard ; Christian Marchand ; Maryse Néron et Émanuelle Bégin (Maison des jeunes La Zone) ; Christian Ringuette (SQ) ; Louise Shoch, Pierrette Jean ; Marc-André Roussel, Amélie Michaud, Anne-Sophie Sanche, Émilie Sirois et Roxane Paradis-Fortier (CSSS QN).

Merci à M. Sylvain Hénault, du Carrefour action municipale et famille.

Enfin, merci aux professionnels qui ont contribué à la réalisation du projet: Jean-François Ermel, stratège en communication-marketing et Karine Husson, conceptrice-rédactrice, tous deux résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges.



ANNEXE

Ensemble des mesures présentées
lors du Forum citoyen (25 oct. 2014)



ANNEXE

Ensemble des mesures présentées lors du Forum citoyen (25 oct. 2014)

Sécurité et transport

BUTS	MESURES
Améliorer la sécurité routière dans la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Multiplier les contacts avec la Sûreté du Québec pour resserrer les mesures de contrôle et faire respecter les limites de vitesse partout. ▲ Installer des traverses piétonnes dans les zones sensibles (par exemple : près de l'école, devant le Marché Mont-Sainte-Anne au Faubourg, près de l'épicerie Dany Drouin au village). ▲ Améliorer la signalisation et l'aménagement des voies de circulation pour limiter la vitesse (ex. : radar indiquant « Votre vitesse », brigadiers statiques, panneaux clignotants pendant les heures d'école, dos d'âne, accessoires, etc.).
Favoriser les déplacements actifs	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Créer des aménagements routiers sécuritaires et accessibles pour piétons et cyclistes (trottoirs, piste multifonctionnelle plus large d'un côté de l'avenue Royale, signalisation, etc.) et multiplier les contacts avec le ministère des Transports en ce sens. ▲ Relier les quartiers entre eux par des pistes multifonctionnelles, d'un bout à l'autre de la municipalité. ▲ Poursuivre les démarches dans le cadre du programme de subvention, par exemple: Veloce II 2013-2016 (aménagement de voies pour les cyclistes et piétons, prolongement de la Route Verte, etc.).
Faciliter les déplacements à l'intérieur de la municipalité et vers l'extérieur	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre en place des mesures pour faciliter le covoiturage. ▲ Travailler avec PluMobile pour améliorer la fréquence et la rapidité du service. ▲ Aménager des abris avec des bancs aux arrêts majeurs (ex. : Marché Mont-Sainte-Anne, église). ▲ Informer davantage les familles et les aînés quant à l'offre de transport collectif et mieux connaître leurs besoins.
Augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Améliorer l'éclairage dans les secteurs ciblés (zones résidentielles plus denses, endroits où il y a plus de circulation, près des parcs, etc.) grâce à des technologies de qualité respectant le ciel étoilé. ▲ Mettre en place le programme Pair (ou autre) pour assurer la sécurité et la tranquillité d'esprit des aînés et de leurs proches. ▲ Favoriser la formation de premiers répondants/premiers soins dans notre communauté (notamment les jeunes).

Loisirs, sports et culture

BUTS	MESURES
<p>Optimiser l'utilisation, adapter ou bonifier les espaces et infrastructures actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Développer l'offre quatre saisons des Sept-Chutes pour attirer plus de visiteurs de l'extérieur.* ▲ Utiliser le gymnase pour organiser des activités sociales. ▲ Poursuivre l'installation de bancs, de tables de pique-nique et de poubelles dans les parcs de la municipalité, ainsi que l'aménagement de zones d'ombre. ▲ Installer un bâtiment de services aux abords du lac du Faubourg. ▲ Prévoir l'installation des distributrices de sacs pour chiens dans les parcs de la municipalité. <p><i>* Des rencontres avec Hydro-Québec sont prévues à l'automne 2014 et influenceront cette mesure.</i></p>
<p>Améliorer l'offre de services en loisirs, sports et culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Poursuivre les efforts de partenariats avec le Mont-Sainte-Anne. ▲ Adapter les horaires des activités en fonction de la disponibilité des familles (après l'école et à proximité de celle-ci) et des aînés (le jour). ▲ Mettre en place des activités spécifiques pour les aînés (ex. : tai-chi, qi gong, Vie active, gymnastique douce, pilates, club de marche, théâtre, club de lecture, danse, etc.). ▲ Favoriser les liens entre les organismes/intervenants en loisirs, sports et culture. ▲ Bonifier l'offre d'événements rassembleurs organisés dans la municipalité (ex. : Carnaval des Neiges, Fête de la famille) et en organiser de nouveaux en automne et au printemps.
<p>Développer de nouvelles infrastructures</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Se doter – avec les autres milieux de l'est de la Côte-de-Beaupré – d'une piscine intérieure. ▲ Mettre sur pied un centre multifonctionnel pour répondre aux besoins des familles et des aînés (loisirs, sports, culture, etc.). ▲ Agrandir la bibliothèque (espace suffisant pour présenter notre collection actuelle selon les normes du Réseau des bibliothèques du Québec et pour avoir une section ados, entre autres). ▲ Développer un espace commun extérieur (grand parc servant de lieu de rencontre et de rassemblement, pique-niques familiaux, BBQ, spectacles extérieurs, terrain de soccer, terrain de tennis, glissades hivernales, jeux d'eau, etc.).
<p>Encourager l'excellence sportive et culturelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Poursuivre l'attribution de la Subvention pour le support et la reconnaissance et mieux faire connaître cette subvention. <p><i>* Ce programme financier aide et encourage le développement de l'excellence chez les jeunes Saint-Ferréolais qui participent à des compétitions sportives ou culturelles d'envergure provinciale, nationale ou internationale. Pour plus de détails, consultez la POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES PROVENANT DU CONSEIL MUNICIPAL en matière de sport et plein air, art et culture, loisirs, communautaire et récréotouristique. Cette politique, adoptée le 2 mai 2011, est disponible sur le site Internet de la Municipalité.</i></p>

Vie communautaire

BUTS	MESURES
<p>S'assurer que l'offre de services aux familles répond à l'augmentation actuelle et projetée de la fréquentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Multiplier les contacts avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour que tous les jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges aient accès à une place à l'école Caps-des-Neiges 1. ▲ Travailler à augmenter l'offre de garderies subventionnées à Saint-Ferréol-les-Neiges.
<p>Adapter les infrastructures existantes et en développer de nouvelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre sur pied un centre multifonctionnel (lieu de rencontre, d'échange, de conférences, d'expositions, d'apprentissage, d'intervention, de mise en commun des ressources, etc.). ▲ Rendre les installations publiques facilement accessibles à tous (personnes à mobilité réduite, poussettes, etc.). ▲ Optimiser l'utilisation de l'église et du presbytère (propriétés de la municipalité).
<p>Favoriser l'intégration des nouveaux résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Poursuivre et actualiser la remise d'une pochette d'accueil. ▲ Pendant la première année, envoyer une invitation personnalisée aux nouveaux résidents lorsqu'un événement est organisé par la municipalité (ex. : Fête de la famille).
<p>Favoriser la mise en place de réseaux de solidarité et d'entraide</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre en place des conditions facilitant le développement d'une coopérative de services (entretien ménager, menus travaux, déneigement de galeries, tonte de gazon, déplacement ou accompagnement, etc.). ▲ Stimuler l'organisation de Fêtes des voisins et la participation des familles et des aînées à celles-ci.
<p>Soutenir les organismes communautaires dans la poursuite de leur mission</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Faciliter la coordination et la concertation entre les différents organismes et intervenants communautaires. ▲ Faire la promotion des services offerts. ▲ Encourager les citoyens à participer aux efforts de ces organismes et intervenants communautaires (s'engager comme bénévole, participer aux collectes de fonds ou de denrées, participer à une corvée, s'impliquer auprès des conseils d'administration et comités, etc.). ▲ Maintenir et bonifier la reconnaissance des bénévoles qui s'impliquent dans notre communauté (annuellement).
<p>Favoriser le développement des liens intergénérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre en place un ou des jardins communautaires. ▲ Soutenir la mise en place d'une cuisine collective, d'une soupe populaire, etc. ▲ Faciliter le développement d'activités entre les organismes, les jeunes et les familles (ex. : Cercle des fermières).

Habitation et milieu de vie

BUTS	MESURES
Offrir des habitations adaptées aux besoins et aux réalités des familles et des aînés	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Recueillir et analyser les besoins des aînés en matière de logement pour favoriser ensuite le développement d'habitations adaptées. ▲ Mettre sur pied un programme d'exemption/réduction de taxes (ex. : accès à la propriété, rénovation, mesures pour les aînés, etc.). ▲ Adapter les règles d'urbanisme pour faciliter le développement de nouvelles formes d'habitation et de cohabitation.
Soutenir les aînés qui souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur maison	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Identifier les maisons où vivent des personnes âgées seules. ▲ Informer les aînés et leurs proches quant aux programmes offerts pour adapter et revitaliser les habitations. ▲ Promouvoir et soutenir le développement de services de maintien à domicile.
Encourager les comportements bénéfiques pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Organiser des activités écologiques en collaboration avec l'école, la maison des jeunes, les familles et les aînés (ex. : nettoyer les berges, planter des fleurs, etc.). ▲ Poursuivre l'octroi de subventions aux familles qui utilisent des couches de coton.
Améliorer l'accès à la nature environnante	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Développer des accès aux points d'eau. ▲ Maintenir et développer des sentiers de marche quatre saisons accessibles et sécuritaires pour les familles et les aînés.

Vitalité économique

BUTS	MESURES
<p>Promouvoir et soutenir le développement économique dans notre communauté</p> <p><i>Commerces</i></p> <p><i>Services</i></p> <p><i>Entreprises agricoles</i></p> <p><i>Entreprises récréotouristiques</i></p> <p><i>Industries légères</i></p> <p><i>Travailleurs autonomes</i></p> <p><i>Coopératives de services</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Prendre des mesures pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises (ex. : programme d'exemption de taxes). ▲ Soutenir le développement des entreprises existantes. ▲ Profiter de l'accompagnement et des subventions offerts par les différents programmes gouvernementaux pour revitaliser le cœur du village. ▲ Contribuer à faire connaître les entreprises de Saint-Ferréol-les-Neiges (ex. : visibilité sur le site web de la municipalité). ▲ Promouvoir et contribuer à développer les atouts de Saint-Ferréol-les-Neiges en matière de qualité de vie et de plein air (ex. : montagne, ski de fond, Centre national d'entraînement Pierre Harvey, équitation, camping, etc.). ▲ Promouvoir l'achat local et favoriser le développement de points de vente locaux. ▲ Soutenir la mise sur pied d'un circuit agrotouristique. ▲ Soutenir la mise sur pied d'un marché public.

Information et communication

BUTS	MESURES
<p>Assurer l'accès à Internet haute vitesse partout dans la municipalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Être à l'affût des opportunités offertes par les fournisseurs pour faire en sorte qu'un accès Internet haute vitesse de qualité, fiable et à prix raisonnable soit offert sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
<p>Structurer et ordonner les communications de la municipalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Assigner des ressources humaines et financières spécifiquement aux communications de la municipalité. ▲ Bâtir un plan de communication pour accroître les outils et occasions de communication, choisir les meilleurs outils et les moyens de diffusion les plus efficaces en fonction de nos besoins. ▲ Faire un suivi des actions en communication et les bonifier de façon continue.
<p>Informer efficacement les familles et les aînés</p> <p><i>Activités offertes par la municipalité et ses partenaires</i></p> <p><i>Avancement des travaux et réunions du Conseil, des comités de travail, des différents projets municipaux, etc.</i></p> <p><i>Commerces, organismes et associations présents dans notre communauté</i></p> <p><i>Initiatives des gouvernements et de la MRC concernant la vie municipale</i></p> <p><i>Projets, réussites, exploits sportifs ou culturels, etc., des membres de notre communauté</i></p> <p><i>Nouvelles, annonces, invitations, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Refaire le site web de la municipalité pour le rendre complet, convivial, ergonomique, efficace (ex. : inscriptions en ligne) et facile à actualiser. ▲ Développer une infolettre (ex. : Le Sommet Express) pour diffuser fréquemment des informations municipales (versions électronique et papier). ▲ Bâtir et tenir à jour une liste de diffusion par courriel.

BUTS	MESURES
<p>Maintenir une communication bilatérale continue entre la municipalité, les familles et les aînés de notre communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Organiser un forum Familles et aînés en 2018 (récurrent aux 3 ans). ▲ Bâtir et alimenter une page Facebook de la municipalité ex. : Saint-Donat, Tadoussac, Saint-Damien-de-Buckland, Ragueneau, etc. ▲ Reconnaître l'implication et les réalisations des familles et aînés d'ici.
<p>Mettre en valeur les atouts de Saint-Ferréol-les-Neiges et faire rayonner la municipalité</p> <p><i>Centre national d'entraînement Pierre Harvey</i></p> <p><i>Piste multifonctionnelle Sept-Chutes</i></p> <p><i>Sentier Mestachibo</i></p> <p><i>Lac du Faubourg</i></p> <p><i>Rivières Sainte-Anne et Jean-Larose</i></p> <p><i>Sentiers de raquette</i></p> <p><i>Sentiers de ski de fond</i></p> <p><i>Équitation</i></p> <p><i>Sentiers de motoneige</i></p> <p><i>Produits du terroir</i></p> <p><i>Etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Mettre en valeur l'histoire et la mémoire de Saint-Ferréol-les-Neiges (ex. : panneaux d'interprétation dans les parcs, mur des bâtisseurs dans le centre multifonctionnel, etc.). ▲ Réviser la politique de commandite pour s'assurer que Saint-Ferréol-les-Neiges profite d'une bonne visibilité. ▲ Mettre sur pied un club des ambassadeurs de Saint-Ferréol-les-Neiges pour reconnaître leurs réalisations et en faire des porte-paroles. ▲ Promouvoir les atouts de Saint-Ferréol-les-Neiges sur le site Internet de la municipalité.







33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges Qc GOA 3R0
418 826-2253
info@saintferrollesneiges.qc.ca
www.saintferrollesneiges.qc.ca